

Conditions Générales de Vente

PRÉAMBULE

HABITAT & HUMANISME SOIN FORMATION, dont le siège social est situé au **69 chemin de Vassieux 69300 Caluire et Cuire**, organise et dispense des formations professionnelles. Son activité de formation est enregistrée auprès du préfet d'Auvergne-Rhône-Alpes sous le n° de déclaration d'activité **84691980969** ; cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

La signature par le Client des présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») emporte leur acceptation pleine et entière. Les CGV prévalent sur tout autre document du Client, et notamment sur toutes conditions générales d'achat, sauf accord cadres ou accord commercial spécifique réalisé avec le client. Tous autres documents d'**HABITAT & HUMANISME SOIN FORMATION**, tels que prospectus, catalogues, n'ont qu'une valeur indicative. Le fait qu'**HABITAT & HUMANISME SOIN FORMATION** ne se prévale pas, à un moment donné, de l'une quelconque des présentes conditions, ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

1 - INSCRIPTION

Vous disposez de la possibilité de vous inscrire par courrier électronique à l'adresse **a.chevance@habitat-humanisme.org**, sur le site **<https://www.habitat-humanisme.org/soin-formation/>** ou par courrier postal à l'adresse suivante : **HABITAT & HUMANISME SOIN FORMATION 69 chemin de Vassieux 69300 Caluire et Cuire**.

Votre inscription sera prise en compte à réception du bulletin d'inscription dûment rempli, signé et portant cachet commercial ou à réception de la convention de formation professionnelle signée et portant cachet commercial.

2 - ANNULATION - REMPLACEMENT

Pour être prise en compte, toute annulation doit être communiquée par écrit. Les remplacements de participants sont admis à tout moment, sans frais, sous réserve d'en informer par écrit (courrier ou email) **HABITAT & HUMANISME SOIN FORMATION** et de lui transmettre les noms et coordonnées du ou des remplaçants au plus tard la veille de la formation.

Vous disposez de la faculté d'annuler une inscription sans frais sous réserve d'en informer **HABITAT & HUMANISME SOIN FORMATION** par lettre recommandée avec accusé de réception ou par courriel avec accusé de réception à l'adresse 69 chemin de Vassieux 69300 Caluire et Cuire, reçu au plus tard 5 jours calendaires avant la date de la formation.

En cas d'annulation reçue moins de 5 jours calendaires avant la date de la formation (ou du premier module pour un cycle), le montant de l'inscription reste dû en totalité à **HABITAT & HUMANISME SOIN FORMATION**.

Toute formation à laquelle le participant ne s'est pas présenté ou n'a assisté que partiellement est due en totalité.

Conditions Générales de Vente

3 - TARIFS – PAIEMENT

Tous les tarifs sont indiqués hors taxes. Ils seront majorés des droits et taxes en vigueur. Les tarifs comprennent la formation, les fichiers électroniques mis, le cas échéant, à disposition.

Si la documentation pédagogique remise pendant la formation est facturée, l'information en est portée dans la convention de formation. Il en est de même pour les frais de repas des participants, les frais de repas et/ou de déplacement et d'hébergement de l'intervenant. Ces derniers sont alors refacturés au réel. Vous avez la possibilité de bénéficier de tarifs dégressifs en cas d'inscriptions à plusieurs formations ou de plusieurs participants. Pour ce faire, n'hésitez pas à contacter le service Clients par courrier électronique à l'adresse a.chevance@habitat-humanisme.org. Le règlement intégral devra intervenir avant le début de la formation, comptant et sans escompte à réception de facture.

En cas de paiement effectué par un OPCO, le dossier de prise en charge par votre OPCO doit parvenir avant le 1er jour de la formation. Si **HABITAT & HUMANISME SOIN FORMATION** n'a pas réceptionné l'accord de financement, vous serez facturé de l'intégralité du coût de la formation. En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, la part non prise en charge vous sera directement facturée.

Toute facture non payée à échéance portera de plein droit, intérêt au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points, à défaut de paiement d'une seule facture à son échéance, l'intégralité des sommes dues par le Client deviendra immédiatement exigible. Toute facture recouvrée par les services contentieux sera majorée, à titre de clause pénale non réductible au sens de l'article 1229 du Code Civil, d'une pénalité égale à 3 fois le taux de l'intérêt légal sera exigible (Décret 2009138 du 9 février 2009). Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € (décret n°2012-1115 du 02 octobre 2012).

4 - RESPONSABILITÉ - INDEMNITÉS

L'employeur, ou selon le cas le participant, s'oblige à souscrire et maintenir en prévision et pendant la durée de la formation une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels, directs et indirects susceptibles d'être causés par ses agissements ou ceux de ses préposés au préjudice d'**HABITAT & HUMANISME SOIN FORMATION** ou des participants. Il s'oblige également à souscrire et maintenir une assurance responsabilité civile désignant également comme assuré **HABITAT & HUMANISME SOIN FORMATION** pour tous les agissements préjudiciables aux tiers qui auraient été causés par son préposé, et, contenant une clause de renonciation à recours, de telle sorte qu'**HABITAT & HUMANISME SOIN FORMATION** ne puisse être recherchée ou inquiétée.

5 - DROIT DE CONTRÔLE DE L'ENTREPRISE

HABITAT & HUMANISME SOIN FORMATION se réserve le droit, si le nombre de participants à une formation est jugé insuffisant sur le plan pédagogique, d'annuler cette formation au plus tard 5 [cinq] jours calendaires avant la date prévue.

HABITAT & HUMANISME SOIN FORMATION se réserve le droit de reporter la formation, de modifier le lieu de son déroulement, le contenu de son programme ou de remplacer un animateur, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

HABITAT & HUMANISME SOIN FORMATION se réserve le droit, sans indemnité de quelque nature que ce soit :

Conditions Générales de Vente

- de refuser toute inscription ou accès à un Client qui ne serait pas à jour de ses paiements
- d'exclure tout participant qui aurait procédé à de fausses déclarations lors de l'inscription et ce, sans indemnité.

6 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Dans le cadre du respect des droits de propriété intellectuelle attachés aux supports de cours ou autres ressources pédagogiques mis à la seule disposition des participants de la formation, le Client s'interdit de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel non participants aux formations de **HABITAT & HUMANISME SOIN FORMATION** ou à des tiers, les dits supports et ressources pédagogiques sans l'autorisation expresse, préalable et écrite de **HABITAT & HUMANISME SOIN FORMATION** ou de ses ayants droit.

7 - INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Conformément aux dispositions de la Loi n°2004-801 du 6 août 2004 modifiant la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite « Loi Informatique et Libertés », relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les informations qui vous sont demandées sont nécessaires au traitement de votre inscription et sont destinées aux services d'**HABITAT & HUMANISME SOIN FORMATION**. Les traitements automatisés des données nominatives réalisés ont fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL en **XXX** sous le numéro **XXX** par l'association **HABITAT & HUMANISME SOIN FORMATION** auprès de qui vous pouvez exercer, conformément aux dispositions des articles 39, 40, 41, et 42 de la Loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vos droits d'accès, de rectification et d'opposition en vous adressant à :

HABITAT & HUMANISME SOIN FORMATION, 69 chemin de Vassieux 69300 Caluire et Cuire ou par téléphone au **XXX**. Ces informations peuvent faire l'objet d'une cession, d'une location ou d'un échange auprès d'autres sociétés partenaires à des fins de prospections. Si vous ne souhaitez pas être destinataire de leurs documents, merci de le signaler.

8 - LOI APPLICABLE - ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE LE PRÉSENT ACCORD EST RÉGI PAR LE DROIT FRANÇAIS

En cas de contestation sur l'interprétation ou l'exécution de l'une de ces dispositions et à défaut d'un accord amiable des parties, le Tribunal de commerce sera seul compétent.